

REGITRE D'ACCESSIBILITE ET DE SECURITE

Mise à jour 28/02/2024



Commission Communale de
Sécurité et d'Accessibilité

RÉUNION DU 20 DECEMBRE 2018

PROCÈS VERBAL

N° 22

LES ETAMINES

7 QUAI HENRI BARBUSSE



Aménagement d'un centre de formation

PC 13 A 0481 M2

Réf. Dossier : - 20P2018/0033

Après examen des rapports sur la sécurité et sur l'accessibilité, la Commission Communale de Sécurité et d'Accessibilité émet à l'unanimité un **AVIS FAVORABLE** à l'exécution de ce projet.

Cet avis est assorti des prescriptions contenues dans ce rapport qui devront être respectées à l'occasion des travaux.

Gilles NICOLAS

Président de la Commission Communale de
Sécurité et d'Accessibilité
Adjoint au Maire,
Délégué à la Sécurité Civile

Direction Générale Déléguée à
la Cohérence Territoriale
Département du Développement Urbain
Direction de l'Urbanisme Réglementaire
Adrien DEMANGE Tél : 02 40 41 65 35

Instructeur Accessibilité

Demandeur :
COMITE DES FLORALIES
MME BOUSSAUD E.
7 QUAI HENRI BARBUSSE
44000 NANTES

COMMISSION COMMUNALE DE SÉCURITÉ ET D'ACCESSIBILITÉ



COMMISSION PLÉNIÈRE DU 20 DÉCEMBRE 2018

Dossier n° 22 : PC 44109 13 A0481 M02

Textes réglementaires		
Code de l'urbanisme	Code de la construction et de l'habitat	
Loi n°2000-231 du 12 avril 2000	Décret n°2006-555 du 17 mai 2006	Arrêté du 22 mars 2007
Loi n°2005-102 du 11 février 2005	Arrêté du 1 ^{er} août 2006	Arrêté du 9 mai 2007
Décret n°2007-1327 du 11 septembre 2007	Arrêté du 30 novembre 2007	Arrêté du 8 décembre 2014
	Arrêté du 21 mars 2007	Arrêté du 20 Avril 2017

Établissement Recevant du Public

Description du projet: CONSTRUCTION NEUVE – AMÉNAGEMENT CENTRE DE FORMATION AU R+2

Nom de l'établissement: LES ETAMINES – Exploitant : MIMETHYS

Adresse du projet: 7 Quai Henri Barbusse

Classement de l'établissement: 5^{ème} catégorie Type R

Documents examinés: PLANS RDC et R+2 ; NOTICE ; RAPPORT SOCOTEC 11350/18/6771

AVIS : Cet avis ne concerne que l'aménagement du R+2. La commission communale d'accessibilité émet à l'unanimité un avis favorable au projet sous réserve de respecter la prescription suivante :

- Déplacer le lavabo des sanitaires PMR du R+2 sur la cloison opposée. Remplacer le lavabo d'angle par un lavabo standard.

Nantes, le 20 décembre 2018

Laïla NAASSILA

Directrice de l'Urbanisme Réglementaire

Toute correspondance doit être adressée à Madame le Maire

2, rue de l'Hôtel de Ville – 44094 Nantes cedex 1 – Tél. + 33 (0)2 40 41 99 09 - www.nantes.fr

Politique d'accessibilité de l'institut Mimethys

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Nous contacter par – téléphone 06 11 01 01 72 ou par mail : contact@mimethys.com

Accessibilité des locaux

2 obligations majeures pour les ERP – Etablissement Recevant du Public

- Mettre à disposition du public un registre d'accessibilité
- Rendre ses locaux accessibles à travers 7 zones :
 - L'entrée
 - L'accueil
 - Les circulations
 - Les cabines, le cas échéant
 - Les sanitaires, le cas échéant
 - Le parking, le cas échéant
 - La signalétique

Pour chaque lieu de formation, une attestation est demandée aux prestataires attestant qu'ils répondent bien aux obligations réglementaires d'accueil du public.

Accessibilité pédagogique

En application de la loi du 11/02/2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, les organismes de formation professionnelle sont tenus de proposer des conditions de formation adaptées, pour compenser le handicap de la personne. (Cf. art.D5211-2 et suivants du code du travail). L'institut Mimethys, en amont de la formation, travaille ses supports pédagogiques en fonction du handicap.

Accessibilité numérique

L'institut Mimethys accorde un soin particulier à la qualité de réalisation de son site internet. Afin d'obtenir le meilleur résultat possible, l'accessibilité a été prise en compte par l'équipe impliquée dans le développement du site.

Ainsi le site mimethys.com est développé selon les recommandations du Référentiel général d'accessibilité des administrations (RGAA) et les normes W3C.

L'on peut notamment évoquer la présence de contrastes suffisants entre les différentes couleurs, la possibilité pour les personnes n'utilisant pas le javascript de consulter le site.

Le site est compatible avec les navigateurs les plus utilisés, à savoir :

- Google Chrome : dernière version
- Mozilla Firefox : dernière version
- Safari : dernière version
- Chrome mobile : dernière version
- Safari mobile : dernière version
- Edge : dernière version

Le menu

Le menu principal, situé en haut de page, est affiché en permanence sur toutes les pages du site et permet d'en atteindre les rubriques principales. Ce menu du site est navigable au clavier.

Le logo de l'institut Mimethys présent sur chaque page permet de retourner à l'accueil du site.

Le fil d'ariane

Le fil d'ariane se trouve en haut de chaque page et permet de repérer la page en cours.

Taille des textes

La taille de tous les textes repose sur l'utilisation d'unités relatives, ce qui permet de la modifier dans la plupart des navigateurs. Cette opération peut être réalisée par l'utilisation des commandes suivantes :

- Touche « CTRL » et « molette de la souris »
- Touches « CTRL » et « + » (agrandir la taille du texte) ou « - » (diminuer la taille du texte)
- Menus du navigateur : Affichage > Taille du texte

Technologies utilisées sur le site

- HTML
- CSS
- JavaScript
- PHP
- SVG

Nous contacter

Nous vous invitons à faire remonter toute anomalie que vous pourriez constater. Nous nous sommes engagés à améliorer en permanence l'accessibilité de nos contenus pour que l'accès à l'information de ce site soit facilité à tout internaute, indépendamment de ses dispositions physiques, cognitives, matérielles ou géographiques. frederique@mimethys.com / 06 11 01 01 72

Identité du déclarant

Institut Mimethys 7 quai Henri Barbusse 44 000 Nantes

Défenseur des droits

Si vous constatez un défaut d'accessibilité vous empêchant d'accéder à un contenu ou une fonctionnalité du site, que vous nous le signalez et que vous ne parvenez pas à obtenir une réponse rapide de notre part, vous êtes en droit de faire parvenir vos doléances ou une demande de saisine au Défenseur des droits. Plusieurs moyens sont à votre disposition :

- un formulaire de contact;
- la liste du ou des délégués de votre région avec leurs informations de contact directs ;
- Une adresse postale : Le Défenseur des droits – 7 rue Saint-Florentin – 75409 Paris Cedex 08



Accessibilité de l'établissement



Bienvenue à l'institut Mimethys

→ Le bâtiment et tous les services proposés sont accessibles à tous

oui non

→ Le personnel vous informe de l'accessibilité du bâtiment et des services

oui non

Formation du personnel d'accueil aux différentes situations de handicap

- Le personnel est sensibilisé.
- C'est-à-dire que le personnel est informé de la nécessité d'adapter son accueil aux différentes personnes en situation de handicap.
- Le personnel est formé.
- C'est-à-dire que le personnel a suivi une formation pour un accueil des différentes personnes en situation de handicap.
- Le personnel sera formé.

Matériel adapté

- Le matériel est entretenu et réparé oui non
- Le personnel connaît le matériel oui non

Contact : contact@mimethys.com

Consultation du registre public d'accessibilité :

à l'accueil sur le site internet

N° SIRET : 510 375 181 000 52
 Adresse : 7 quai Henri Barbouze 44 000 Nantes

Contributeurs : Fédération APAJH, DMA, Unapei

Relucteurs : ESAT Levallois-Perret - Fédération APAJH, ESAT Pierrelatte - Adapei 26

Septembre 2017



Certaines prestations ne sont pas accessibles



 1. *Sonorisation de la salle*

 Ce service sera accessible le : *courant 2021*

 Ce service ne sera pas accessible  (voir l'autorisation)

 Une aide peut être disponible à la demande ou sur réservation :
 oui non

 2. *Supports pédagogiques adaptés*

 Ce service sera accessible le :

 Ce service ne sera pas accessible  (voir l'autorisation)

 Une aide peut être disponible à la demande ou sur réservation :
 oui non

 3.

 Ce service sera accessible le :

 Ce service ne sera pas accessible  (voir l'autorisation)

 Une aide peut être disponible à la demande ou sur réservation :
 oui non

Bien accueillir les personnes handicapées

I. Accueillir les personnes handicapées

Voici quelques conseils généraux et communs à tous les types de handicap :

- ➔ Montrez-vous disponible, à l'écoute et faites preuve de patience.
- ➔ Ne dévisagez pas la personne, soyez naturel.
- ➔ Considérez la personne handicapée comme un client, un usager ou un patient ordinaire : adressez-vous à elle directement et non à son accompagnateur s'il y en a un, ne l'infantilisez pas et vouvoyez-la.
- ➔ Proposez, mais n'imposez jamais votre aide.

Attention : vous devez accepter dans votre établissement les chiens guides d'aveugles et les chiens d'assistance. Ne les dérangez pas en les caressant ou les distrayant : ils travaillent.

II. Accueillir des personnes avec une déficience motrice

1) Principales difficultés rencontrées par ces personnes



- ✦ Les déplacements ;
- ✦ Les obstacles dans les déplacements : marches et escaliers, les pentes ;
- ✦ La largeur des couloirs et des portes ;
- ✦ La station debout et les attentes prolongées ;
- ✦ Prendre ou saisir des objets et parfois la parole.



MINISTÈRE DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE
www.ecologique-solidaire.gouv.fr



MINISTÈRE DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES
www.cohesion-territoires.gouv.fr

2) Comment les pallier ?

- Assurez-vous que les espaces de circulation sont suffisamment larges et dégagés.
- Mettez, si possible, à disposition des bancs et sièges de repos.
- Informez la personne du niveau d'accessibilité de l'environnement afin qu'elle puisse juger si elle a besoin d'aide ou pas.

III. Accueillir des personnes avec une déficience sensorielle

A/ Accueillir des personnes avec une déficience auditive

1) Principales difficultés rencontrées par ces personnes



- + La communication orale ;
- + L'accès aux informations sonores ;
- + Le manque d'informations écrites.

2) Comment les pallier ?

- Vérifiez que la personne vous regarde pour commencer à parler.
- Parlez face à la personne, distinctement, en adoptant un débit normal, sans exagérer l'articulation et sans crier.
- Privilégiez les phrases courtes et un vocabulaire simple.
- Utilisez le langage corporel pour accompagner votre discours : pointer du doigt, expressions du visage...
- Proposez de quoi écrire.
- Veillez à afficher, de manière visible, lisible et bien contrastée, les prestations proposées, et leurs prix.

B/ Accueillir des personnes avec une déficience visuelle

1) Principales difficultés rencontrées par ces personnes



- + Le repérage des lieux et des entrées ;
- + Les déplacements et l'identification des obstacles ;
- + L'usage de l'écriture et de la lecture.

2) Comment les pallier ?

- ➔ Présentez-vous oralement en donnant votre fonction. Si l'environnement est bruyant, parlez bien en face de la personne.
- ➔ Informez la personne des actions que vous réalisez pour la servir. Précisez si vous vous éloignez et si vous revenez.
- ➔ S'il faut se déplacer, proposez votre bras et marchez un peu devant pour guider, en adaptant votre rythme.
- ➔ Informez la personne handicapée sur l'environnement, en décrivant précisément et méthodiquement l'organisation spatiale du lieu, ou encore de la table, d'une assiette...
- ➔ Si la personne est amenée à s'asseoir, guidez sa main sur le dossier et laissez-la s'asseoir.
- ➔ Si de la documentation est remise (menu, catalogue...), proposez d'en faire la lecture ou le résumé.
- ➔ Veillez à concevoir une documentation adaptée en gros caractères (lettres bâton, taille de police minimum 4,5 mm) ou imagée, et bien contrastée.
- ➔ Certaines personnes peuvent signer des documents. Dans ce cas, il suffit de placer la pointe du stylo à l'endroit où elles vont apposer leur signature.
- ➔ N'hésitez pas à proposer votre aide si la personne semble perdue.

IV. Accueillir des personnes avec une déficience mentale



A/ Accueillir des personnes avec une déficience intellectuelle ou cognitive

1) Principales difficultés rencontrées par ces personnes

- ✦ La communication (difficultés à s'exprimer et à comprendre) ;
- ✦ Le déchiffrage et la mémorisation des informations orales et sonores ;
- ✦ La maîtrise de la lecture, de l'écriture et du calcul ;
- ✦ Le repérage dans le temps et l'espace ;
- ✦ L'utilisation des appareils et automates.

2) Comment les pallier ?

- Parlez normalement avec des phrases simples en utilisant des mots faciles à comprendre. N'infantilisez pas la personne et vouvoyez-la.
- Laissez la personne réaliser seule certaines tâches, même si cela prend du temps.
- Faites appel à l'image, à la reformulation, à la gestuelle en cas d'incompréhension.
- Utilisez des écrits en « facile à lire et à comprendre » (FALC).
- Proposez d'accompagner la personne dans son achat et de l'aider pour le règlement.

B/ Accueillir des personnes avec une déficience psychique

1) Principales difficultés rencontrées par ces personnes

- + Un stress important ;
- + Des réactions inadaptées au contexte ou des comportements incontrôlés ;
- + La communication.

2) Comment les pallier ?

- Dialoguez dans le calme, sans appuyer le regard.
- Soyez précis dans vos propos, au besoin, répétez calmement.
- En cas de tension, ne la contredisez pas, ne faites pas de reproche et rassurez-la.

Partenaires / ressources



Délégation régionale Pays de la Loire

34 quai Magellan 44032 Nantes

9.00 à 12.00 - 14.00 à 17.00

pays-loire@agefiph.asso.fr / 0800 11 10 09

Aide et service : Ressource handicap formation (RHF)

rhf-pays-de-la-loire@agefiph.asso.fr / Nadine Perrin

Karine RAGNEAU 06.99.67.28.85 Coordonnatrice Départementale Loire Atlantique



1, rue didienne BP 40816 44008 Nantes Cedex 1

contact@capemploi44.fr / 02 40 08 07 07

REGISTRE DE SÉCURITÉ

ERP
INDUSTRIE
HABITATION

SARL Institut MIMETHYS au capital de 131 040 €

Immatriculée au registre du commerce de Nantes. Siret : 510 375 181 00052– APE 8559 A.

Organisme de formation enregistré sous le N° 52 85 014 0885 auprès du préfet de la Région des Pays de Loire – Ce numéro ne vaut pas agrément de l'Etat.

• EXTINCTEURS

INVENTAIRE DES MATÉRIELS

N°	Emplacement	Type	Capacité
1	Entrée	E+Add	6L
2	couloir installation effectuée le 04.10.18	CO2	2kg

VPI
 Déclarée certifiée APSAD & NF Service
 S016 18 01 209709/04-205
 PATRICE AURIOL - 2, rue Jacqueline Auriol
 85170 BELLEVIGNY
 Tél. 02 51 08 81 01 - Fax 02 51 34 10 84

• EXTINCTEURS

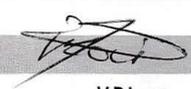
VÉRIFICATION DES MATÉRIELS

Date	N°	Vérification / Observations	Société - Vérificateur Visa
08/11 2019		Vérification annuelle des extincteurs. Voir rapport.	VPI SPS
1.12.2020		Vérification annuelle des 2 extincteurs. Voir rapport sur votre espace client	VPI EUROFEU SOLUTIONS 2, rue Jacqueline Auriol - Zone Actipôle Est 85 - B 85170 BELLEVIGNY Tél : 02 51 08 81 01 RCS La Roche sur Yon - SIRET : 390031496 SAS au Capital de 37 500 euros
18/01/2022		Vérification annuelle des 2 extincteurs, RAS à ce jour.	VPI EUROFEU SERVICES Agence de Nantes ZAC de La Maison Neuve 2-3, rue Jean Merm 44980 SAINTE-LUCE-SUR-LOIRE Tél : 02 40 49 00 22 - Fax : 02 40 49 RCS Chartres - SIRET : 350 274 067 00007 SAS au Capital de 4 000 000 euros
16-11-2023		Vérification annuelle des 2 extincteurs. Voir rapport.	

• SYSTÈMES D'ALARME

Équipements d'alarme - système de sécurité incendie

VÉRIFICATION DES MATÉRIELS

Date	N°	Vérification / Observations	Société - Vérificateur Visa
04.10.18		Vérification alarme nugelec	
16.11 2023		Vérification annuelle de l'alarme incendie. Voir rapport.	 V.P.I. EUROFEU SOLUTIONS 85170 BELLEVILLONNY Tél : 02 51 08 81 01 RCS La Roche sur Yon - SIRET : 399 033 416 SAS au capital de 37 500 euros

CONSIGNES

En cas d'incendie

MIMETHYS LES ETAMINES
7 Quai Henri Barbusse
44000 NANTES

INCENDIE

Fumée anormale, odeur de brûlé,
garder votre calme,
Prévenez un responsable ou composez le:

18 ou 112

Précisez le niveau et l'adresse de l'incident

- Appuyez immédiatement sur le bouton d'alarme le plus proche.
Donner l'alerte, ne criez pas au feu.
- Si possible, attaquez le foyer à la base des flammes au moyen des extincteurs.
Ne prenez pas de risque inutile.
- Baissez-vous en cas de fumée et de chaleur, l'air frais est près du sol.
Mettez un mouchoir ou linge mouillé devant la bouche.

RESPONSABLES D'INTERVENTION

EVACUATION

- Evacuez les lieux sans précipitation à l'audition d'un des signaux d'évacuation ou sur ordre d'un responsable, en suivant le balisage de sécurité.
Ne revenez jamais en arrière sans être accompagné par des personnes habilitées.
- N'utilisez pas l'ascenseur ou le monte-charges s'ils existent.
Empruntez les escaliers.
- Aidez à évacuer si vous le pouvez ou procédez à leur mise en sécurité.
Les personnes à mobilité réduite, peuvent rejoindre l'espace sécurisé s'il existe et informer de leur présence grâce aux moyens mis à leur disposition.

RESPONSABLES D'EVACUATION

POINT DE RASSEMBLEMENT

PREVENTION

- FERMEZ PORTES ET FENETRES** en quittant les lieux.
- N'ENCOMBREZ PAS** le matériel incendie, les issues et les circulations.
- INTERDICTION DE FUMER**

02.51.08.81.01
N°Plan (AN-METS-ICUR-OCISSER-PLAN)
2018-10-12-VC12203091-001

PLAN D'EVACUATION

VOUS ETES AU **NIVEAU: 2**



Légende plan

- Issue d'évacuation de niveau
- Itinéraire d'évacuation
- Espace d'attente sécurisé personnes à mobilité réduite
- Itinéraire de secours
- Tableau central incendie
- Extincteur portatif
- Déclencheur manuel d'alarme incendie
- Porte coupe-feu
- Saisie accessible aux sapeurs pompiers
- Coupure électrique
- Boîte à outils
- Ascenseur
- Accès PMR

Partenaires / ressources



Eurofeu

Agence de Nantes/La Roche Sur Yon

ZAC de la Maison Neuve 2

9 Rue Jean Mermoz

44980 SAINTE LUCE SUR LOIRE

Tel : 02.40.49.00.22

Fax : 02.40.49.00.33

Port : 06.26.90.07.67

<mailto:asbriand@eurofeu.fr>